



Information municipale

Le Carnaval

Le Comité des fêtes et le groupe animation de la Mairie vous informent que le traditionnel carnaval ne pourra malheureusement pas avoir lieu, du moins tel que nous le connaissons habituellement. Toutefois, si les conditions sanitaires évoluent et sont propices à organiser une manifestation publique, un défilé restreint, ainsi que le feu de joie pourraient être maintenus. Nous vous tiendrons informés par nos canaux numériques dès que possible. Suivez nos actualités sur Illiwap, les panneaux électroniques et le site Internet.

Politique de prévention des déchets

Saint-Étienne Métropole incite les habitants du territoire à acquérir des équipements pour gérer leurs biodéchets à domicile, via le versement d'une subvention de 30 € pour un composteur domestique et de 50 € pour un lombricomposteur ou un poulailler.

Ce dispositif est reconduit en 2021, pour des équipements achetés **entre le 1^{er} décembre 2020 et le 30 novembre 2021**. Un seul équipement sera subventionné, sur présentation d'une facture nominative et uniquement pour les foyers domiciliés sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

Pour faire la demande de subvention, téléchargez le formulaire sur www.saint-etienne-metropole.fr. Retournez-le par courrier ou email, accompagné des documents justificatifs demandés. Les demandes seront satisfaites par ordre d'arrivée et jusqu'à épuisement des crédits attribués à ce dispositif.

Mes démarches en ligne

Depuis le 11 janvier 2021, le Pôle Jeunesse propose à tous les talaudiérois, quel que soit leur âge, un accès libre et gratuit aux outils informatiques et une aide aux démarches en ligne (CAF, RSA, Prime d'activité, Pôle Emploi, AMELI, Chèque énergie, CV, messagerie). Permanence « Mes démarches en ligne » **tous les lundis de 14h à 17h** en accueil libre ou sur rendez-vous au Pôle Jeunesse, 31 rue Evrard, **04 77 53 95 30** ou pjj@latalaudiere.fr

Le Pôle Jeunesse vous invite à préparer vos études supérieures avec le guide « *Après le Bac* » de la région, disponible au Pôle.

PLUS D'INFOS **04 77 53 95 30 / 06 84 75 35 26** ou pjj@latalaudiere.fr

La relève des compteurs d'eau potable

se déroule actuellement. Merci de réserver un bon accueil aux agents releveurs de Saint-Etienne Métropole et de rendre votre compteur accessible.

En cas de problèmes ou pour renseignements, contactez accueileaufuran@saint-etienne-metropole.fr ou au **04 77 53 58 57**.

Appel aux photographes amateurs !

Vous avez un "oeil", vous aimez La Talaudière, ses paysages, son patrimoine ? À vos objectifs et smartphones ! Transmettez vos photos à l'adresse email contact@mairie-la-talaudiere.fr, sans oublier vos prénom et nom !

Les photos retenues seront publiées, en quatrième de couverture dans le prochain Lien de mai.

EMPLOIS JEUNES !

Les jobs d'été

Pour l'été 2021, la municipalité reconduit le recrutement de 50 jeunes auxiliaires talaudiérois, âgés de 16 à 20 ans pour assurer de petits travaux. Les contrats seront répartis par périodes de deux semaines, sur la base d'un mi-temps **entre le 21 juin et le 27 août**.

Pour postuler, se présenter au Pôle Jeunesse avec un CV et une lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire **avant le 16 avril**. Attention, mentionner date de naissance, disponibilités et indisponibilités.

- Session 1 : **du 21 juin au 2 juillet**
- Session 2 : **du 5 juillet au 16 juillet**
- Session 3 : **du 19 juillet au 30 juillet**
- Session 4 : **du 2 août au 13 août**
- Session 5 : **du 16 août au 27 août**

Les chantiers éducatifs 16 - 25 ans

La municipalité reconduit les chantiers éducatifs qui proposent, aux jeunes sans formation ou sans emploi, trois semaines de travail rémunéré au sein des services municipaux **entre avril et juin 2021**.

PLUS D'INFOS **04 77 53 95 30 - 06 84 75 35 26** ou pjj@latalaudiere.fr



Vaccination Covid-19

La ville de La Talaudière ne dispose pas d'un centre de vaccination.

Pour connaître les règles de priorité vaccinale, disposer des informations et prendre rendez-vous auprès de l'un des centres de vaccination du département, consultez le site sante.fr ou téléphonez au **09 70 77 17 10**.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous sur les sites : www.maiia.com, www.doctolib.fr, www.keldoc.com, etc.



FAUX SITES ADMINISTRATIFS, ATTENTION AUX ARNAQUES !

Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire : **nous vous rappelons que la plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement et en ligne sur les sites officiels de l'administration française.** Une recrudescence de sollicitations de la part de sites privés et payants qui proposent leurs "services" a été constatée sur la Commune : attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (D.G.C.C.R.F). En cas de doute, rapprochez-vous de l'administration la plus proche (Mairie, Préfecture, etc.).

Plus d'infos sur <https://www.mairie-la-talaudiere.fr/actualite/arnaque>

Divers

Bienvenue à L'atelier de Gaby.

Installée depuis **le 20 janvier** au 28 rue de la République, Virginie vous accueille au sein de sa boutique et vous propose du prêt à porter du 34 au 52 mais aussi sa savonnerie de Nyons (produits 100% végétal). Profitez également d'un instant beauté avec une pose d'ongles ou de semi-permanent. Bref de quoi se faire plaisir et repartir belle jusqu'au bout des ongles.

Ouvert **du lundi au samedi** - Prise de rendez-vous par téléphone au **06 24 55 82 03**.

Centre Socio-Culturel L'Horizon

Attention : les inscriptions pour les vacances scolaires de printemps se feront par email, merci de regarder notre site internet pour la marche à suivre **à partir du 23 mars**.

PLUS D'INFOS **04 77 53 66 96**

<https://centresocialdelatalaudiere.centres-sociaux.fr>

Rappel important sur la distanciation commerciale

Dans le cadre des mesures sanitaires en place, chaque commerce doit appliquer une jauge d'accueil de sa clientèle. S'il appartient à chaque commerçant de faire respecter ces règles, il appartient aussi aux clients de les appliquer scrupuleusement.

Cela aussi, c'est soutenir son commerce local !

Contrôlez la capacité d'accueil de vos commerces affichée à l'extérieur et veillez à ne pas y entrer si le nombre de personnes autorisées est atteint.

Crise sanitaire Pensez à vérifier que les dates et manifestations annoncées dans ce numéro de votre Info-Flash sont maintenues.